

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS**

Association  
Siège social : RTE DE TOULOUSE  
32000 AUCH

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/06/2025

\*\*\*\*\*

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS**

Association  
Siège social : RTE DE TOULOUSE  
32000 AUCH

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/06/2025

\*\*\*\*\*

Aux Adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS, relatifs à l'exercice clos le 30/06/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Risques identifiés :**

La provision pour risques et charges présentées dans l'annexe des comptes annuels concerne les dégâts causés par les gibiers et présentent un poste important.

#### **Procédures d'audit mis en place :**

Nous avons contrôlé les principes comptables utilisés pour calculer la provision ainsi que son exhaustivité et sa réalité. Nous avons validé la méthode de valorisation des dossiers de dégâts.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Auch, le 11 mars 2026

FITECO, représenté par



**STEPHANE MATRE**

Commissaire aux Comptes  
Associé

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS**

Association

Siège social : RTE DE TOULOUSE

32000 AUCH

---

**COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30/06/2025

\*\*\*\*\*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	97 405	91 511	5 894	8 224	2 330	28.33	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	207 359	113 680	93 678	66 257	27 421	41.39	
	Constructions	1 437 386	1 188 860	248 526	276 323	27 797	10.06	
	Installations techniques Matériel et outillage	86 352	73 370	12 982	17 597	4 615	26.23	
	Autres immobilisations corporelles	179 071	131 233	47 838	35 349	12 489	35.33	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	2 013		2 013	1 957	56	2.86		
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total I</b>	2 009 586	1 598 654	410 932	405 708	5 224	1.29		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	9 083		9 083	17 571	8 488	48.31	
	Autres créances	130 011		130 011	179 689	49 677	27.65	
Valeurs mobilières de placement	2 314 999		2 314 999	2 352 593	37 593	1.60		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	244 678		244 678	174 500	70 179	40.22		
Charges constatées d'avance (3)	16 721		16 721	48 258	31 537	65.35		
<b>Total III</b>	2 715 493		2 715 493	2 772 610	57 117	2.06		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	4 725 079	1 598 654	3 126 425	3 178 318	51 893	1.63		

(1) Dont droit au bail  
 (2) Dont à moins d'un an  
 (3) Dont à plus d'un an

MOREREAU CONSEIL S.A.S.

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 270 490		2 216 319		54 171	2.44
	Report à nouveau	253 714		207 876		45 839	22.05
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	342 770		8 333		334 437	NS
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	2 359 546		2 016 776		342 770	17.00	
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	54 637		353 643		299 005	84.55
	Provisions pour charges	35 058		40 364		5 306	13.15
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	80 195		166 688		86 493	51.89
<b>Total III</b>	169 890		560 695		390 805	69.70	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			40 733		40 733	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 641		51 689		49	0.09
	Dettes fiscales et sociales	359 963		340 230		19 733	5.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	185 385		168 194		17 190	10.22
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	596 989		600 847		3 858	0.64
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 126 425		3 178 318		51 893	1.63

 (1) Dont à plus d'un an  
 Dont à moins d'un an

596 989      600 847

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

MOREREAU CONSEIL S.A.S.

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	22 018		33 340		11 322	33.96
Production vendue de Biens et Services	587 277		487 757		99 520	20.40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	205 319		428 938		223 619	52.13
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	360 159		284 053		76 106	26.79
Collectes						
Cotisations	1 141 147		1 128 850		12 297	1.09
Autres produits	43 415		46 035		2 620	5.69
<b>Total I</b>	<b>2 359 335</b>		<b>2 408 972</b>		<b>49 637</b>	<b>2.06</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	90 464		143 379		52 915	36.91
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	397 025		395 767		1 258	0.32
Impôts, taxes et versements assimilés	65 240		60 719		4 521	7.45
Salaires et traitements	612 487		540 393		72 093	13.34
Charges sociales	332 497		301 905		30 592	10.13
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	55 769		49 842		5 927	11.89
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	54 637		366 267		311 629	85.08
Subventions accordées par l'association	75 276		70 583		4 693	6.65
Autres charges (2)	511 330		452 090		59 240	13.10
<b>Total II</b>	<b>2 194 725</b>		<b>2 380 945</b>		<b>186 220</b>	<b>7.82</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>164 610</b>		<b>28 027</b>		<b>136 583</b>	<b>487.32</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	82 589		120 913		38 324	31.70
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

MOREREAU CONSEIL S.A.S.

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	17 829		15 867		1 961	12.36
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 533		13 115		8 582	65.43
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>22 362</b>		<b>28 983</b>		<b>6 620</b>	<b>22.84</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions			4 533		4 533	100.00
Intérêts et charges assimilées	10 085		10 319		234	2.27
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>10 085</b>		<b>14 852</b>		<b>4 768</b>	<b>32.10</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>12 278</b>		<b>14 131</b>		<b>1 853</b>	<b>13.11</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>259 477</b>		<b>163 071</b>		<b>96 406</b>	<b>59.12</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1	1		1	52.63
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>	<b>52.63</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 271	16		1 255	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>1 271</b>		<b>16</b>		<b>1 255</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>1 270</b>		<b>15</b>		<b>1 255</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 931		1 909		22	1.15
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 464 288</b>		<b>2 558 869</b>		<b>94 581</b>	<b>3.70</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>2 208 012</b>		<b>2 397 722</b>		<b>189 711</b>	<b>7.91</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>256 277</b>		<b>161 147</b>		<b>95 130</b>	<b>59.03</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	166 688		13 873		152 814	NS
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	80 195		166 688		86 493	51.89
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>342 770</b>		<b>8 333</b>		<b>334 437</b>	<b>NS</b>

FEDERATION CHASSEURS DU GERS-CONSO

530 Route de Toulouse

32000 AUCH

**ANNEXE DU 01/07/2024 AU 30/06/2025**

**MOREREAU CONSEIL S.A.S.**

28 RUE DE LA REPUBLIQUE

32600 L ISLE JOURDAIN

0562072280

**ANNEXE**
**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Tableau de variation des fonds propres	21
Tableau de variation des fonds dédiés	22
Etat des provisions	23
Etat des échéances des créances et des dettes	25
Autres immobilisations incorporelles	26
Evaluation des immobilisations corporelles	26
Evaluation des amortissements	27
Titres immobilisés	27
Evaluation des créances et des dettes	27
Evaluation des valeurs mobilières de placement	27
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	27
Disponibilités en Euros	27
Produits à recevoir	28
Charges à payer	29
Charges et produits constatés d'avance	30
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation des subventions	31
Ventilation de l'effectif moyen	32
Valorisation des contributions volontaires	32
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	34
Engagement en matière de pensions et retraites	35
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Transferts de charges	37

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires*****RISQUES CLIMATIQUES :***

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus d'entreprise, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, notre société reste attentive aux évolutions techniques et technologiques permettant de réduire son impact sur l'environnement.

- Aménagement et plantation de haies

***PRESENTATION DE L'ENTITE :***

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gers a pour objet :

- La mise en valeur et la gestion du patrimoine cynégétique départemental
- La protection et la gestion de la faune sauvage et de son habitat
- La promotion, la défense de la chasse et les intérêts de ses adhérents
- L'aide à la prévention du braconnage
- La formation aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen du permis de chasser et organisation de l'examen

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

- La mise en place d'actions d'information, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires du territoire, du public et des chasseurs
- La coordination des actions des associations communales ou intercommunales
- La gestion des plans de chasse individuels
- La validation annuelle des permis de chasser et des autorisations de chasse accompagnée
- Les actions de prévention de dégâts de gibier et l'indemnisation des dégâts de gros gibiers
- La surveillance et la prévention des dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme
- La conduite d'actions concourant à la protection de la biodiversité et le soutien financier pour leur réalisation
- La possibilité d'exercer les droits reconnus à la partie civile portant préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux qu'elle a pour objet de défendre

Afin de réaliser au mieux ces actions, elle s'est entourée :

- De techniciens qui parcourent le territoire dans le but :
  - . D'établir les constats de dégâts de gibiers (sangliers, cervidés..) et préparent des dossiers en vue d'une indemnisation
  - . D'effectuer des comptages d'animaux pour la préservation de la faune
  - . De contrôler le suivi des projets de préservation de la faune et de leurs habitats
- De personnels administratifs qui gèrent :
  - . le suivi des indemnisations
  - . la validation et le suivi des permis de chasser
  - . Le suivi des projets pour la sauvegarde des espèces et de leur habitat

***VENTILATION DES COTISATIONS***

47 Timbres 51 temporaires 9 jours à 50 €	soit	2 397 €
554 Timbres 32 Autres départements à 102 €	soit	56 508 €
98 Timbres 32 temporaires 3 jours à 26 €	soit	2 548 €
40 Timbres 32 temporaires 3 jours autres départements à 26 €	soit	1 040 €
4 754 Timbres 32 à 102 €	soit	484 908 €
2 912 Timbres 32 National à 103,09 €	soit	300 198 €
25 Timbres temporaires National 9 jours à 51,55 €	soit	1 289 €
98 Timbres temporaires National 3 jours à 25,78 €	soit	2 526 €
155 Timbres nouveaux chasseurs à 30 €	soit	4 650 €
Extension aux autres départements	soit	260 €
<b>Total</b>		<b>856 325 €</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement			
<b>TOTAL</b>			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 599		1 806
Terrains	176 855		30 504
Constructions sur sol propre	298 168		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 139 218		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	122 794		
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport	15 868		15 178
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	134 576		13 449
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	1 887 478		59 131
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 957		56
Prêts, autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>	1 957		56
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 985 034		60 993

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement				
<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles			97 405	97 405
Terrains			207 359	207 359
Constructions sur sol propre			298 168	298 168
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.			1 139 218	1 139 218
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		36 442	86 352	86 352
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport			31 046	31 046
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			148 025	148 025
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>		36 442	1 910 168	1 910 168
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			2 013	2 013
Prêts, autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>			2 013	2 013
<b>TOTAL GENERAL</b>		36 442	2 009 586	2 009 586

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Frais établissement recherche développement	TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	87 375	4 136		91 511	
Terrains		110 598	3 083		113 680	
Constructions sur sol propre		689 512	1 302		690 814	
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales agencements aménagements constr.		471 551	26 495		498 046	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		105 197	4 615	36 441	73 370	
Installations générales agencements aménagements divers						
Matériel de transport		15 839	3 782		19 621	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		99 256	12 356		111 612	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL		1 491 952	51 633	36 441	1 507 143	
TOTAL GENERAL		1 579 327	55 768	36 441	1 598 654	
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL					
Autres immob.incorporelles	TOTAL	4 136				
Terrains		3 083				
Constructions sur sol propre		1 302				
Constructions sur sol d'autrui						
Instal.générales agenc.aménag.constr.		26 495				
Instal.techniques matériel outillage indus.		4 615				
Instal.générales agenc.aménag.divers						
Matériel de transport		3 782				
Matériel de bureau informatique mobilier		12 356				
Emballages récupérables et divers						
TOTAL		51 633				
TOTAL GENERAL		55 768				

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	2 216 319		54 171		2 270 490
Report à nouveau	207 876-	207 876		253 714	253 714-
Excédent ou déficit de l'exercice	8 333	8 333	342 770		342 770
Situation nette	2 016 776	216 209	396 941	253 714	2 359 546
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>2 016 776</b>	<b>216 209</b>	<b>396 941</b>	<b>253 714</b>	<b>2 359 546</b>

**ANNEXE**
**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 43 I-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	141 340		141 340				
Suiv.Etat - Guichet Uniq	34 280		34 280				
Plan aide dégâts gibier	107 060		107 060				
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	146 569	166 688	264 796			80 195	
Aménag & protec.faune/fl	53 461						
Projets Eco-contribution	82 589	36 599	119 188			19 433	
Projets Haies	10 519	130 089	145 608			60 762	
<b>TOTAL</b>	287 909	166 688	406 136			80 195	

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	353 643	54 638	353 643		54 637
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	40 364		5 306		35 058
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>394 007</b>	<b>54 638</b>	<b>358 949</b>		<b>89 695</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	4 533		4 533		
<b>TOTAL</b>	<b>4 533</b>		<b>4 533</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>398 540</b>	<b>54 638</b>	<b>363 482</b>		<b>89 695</b>

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		134 832	358 949		
financières			4 533		
exceptionnelles					

***Provision pour dégâts :***

- La provision pour dégâts est calculée sur la base des dossiers déclarés au 30.06.2025 et de leur avancée à la date d'arrêté des comptes. La valorisation des dégâts de cultures est réalisée à partir de la moyenne des prix des 3 dernières années et la valorisation des dégâts vigne est de 70 €, 77 €, 98 € et 144 € par Hectolitre en fonction du cépage.

- Les dossiers de Maïs semences ne peuvent pas être valorisés à la date de l'arrêté des comptes. En effet, nous ne sommes pas en possession des données de rendements et de leurs modalités de facturation, ces informations ne seront connues qu'à partir de février N+1.

Pour exemple, les contrats peuvent prévoir un montant fixe quelle que soit la récolte et dans ce cas, aucune indemnisation ne leur sera versée.

***Evaluation des dégâts de gros gibiers***

26 dossiers ouverts au 30.06.2025 ne permettent pas d'établir une évaluation fiable des dégâts à indemniser.

L'avancement des données et les contrôles pratiqués par les techniciens à la date d'établissement des comptes annuels n'aboutit pas à établir un calcul fiable des

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

indemnisations futures.

La valorisation à laquelle nous sommes parvenus compte-tenu de l'avancement des procédures représente 30 582 €.

***Provision Indemnité de Fin de Carrière***

La Fédération a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière auprès de la compagnie AXA, ce contrat capitalise au 30.06.2025 la somme de 101 397 €.

La cotisation AXA 2024, ainsi que la charge à payer 2025 représentent la somme de 5 306 €.

Ces cotisations étant insuffisantes au regard des engagements retraite, une provision totale de 35 058 € est constituée pour atteindre l'engagement total de 136 455 € au 30.06.2025.



**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Programmes informatique	72 984	33.33
Programme informatique dégats	24 422	33.33

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5,10,20,40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8,12,13,14,20ans
Matériels et outillages	Linéaire	4,5,8 ans
Matériel de transport	Linéaire	1,3,4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3,4 ans
Mobilier	Linéaire	5,8 ans

**Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	4 215
Autres créances	129 093
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	1 125
<b>Total</b>	<b>134 433</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 252
Dettes fiscales et sociales	285 032
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>303 284</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 721
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>16 721</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**
**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention Etat - Guichet unique	34 280
Subvention Projets protection Faune, Flore & Sécurité chasse	53 461
Subvention Projets Haies	10 519
Subvention Etat - Aide finacement des dégâts	107 060
<b>Total</b>	<b>205 320</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	3
Ouvriers	
Total	14

**Valorisation des contributions volontaires**

Il n'a pas été valorisé de contribution volontaire dans la mesure où les différentes actions et projets sont menés par des personnes sous contrat de travail, au titre d'un mandat ou ayant une fonction au sein du bureau.

Par ailleurs, les actions des bénévoles sont effectuées et valorisées au sein de chacune de leurs structures, elles-mêmes membre de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers.

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Engagements financiers**Engagements donnésEngagements reçus

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Afin de faire face aux avantages prévus par la Convention Collective Nationale, l'association alimente un contrat d'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) souscrit auprès de la compagnie AXA

Le solde du compte de ce contrat s'élève, au 30.06.2025 à la somme de 101 397 € et les charges constatées sur l'exercice à la somme de 5 306 €

Le minimum cotisé annuellement est de 1% de la masse salariale. Des versements libres complémentaire peuvent être effectués.

Dans le même temps, la Fédération a constaté une provision de 35 058 € représentant le manque de couverture du contrat d'assurance.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	27 172
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	54 012
45 à 54 ans	11 à 20 ans	45 676
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 650
moins de 35 ans	plus de 30 ans	5 946
Assurance AXA		101 397
<b>Engagement total</b>		<b>35 059</b>

**Hypothèses de calculs retenues**

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans cadres et non-cadres
- profil de carrière à décroissance moyenne : 1%
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation 3,40%
- Calcul établi sur la base d'un départ à l'initiative du salarié

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Complément de retraite pour personnel en activité			
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		35 058	

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

**Transferts de charges**

Nature	Montant
Aide contrat d'apprentissage sur 1 an	1 000
Prise en charges AGEFOS - Formation	210
Total	1 210